

rencontres
du JAZZ
en région

Auvergne
Bourgogne
Centre



10 place de la Poterne - 63000 Clermont-Ferrand
tél : 04 73 42 28 00 - fax : 04 73 42 20 01
www.crja.net
auvergne.musiques.danses@wanadoo.fr



BP 824 - 58008 Nevers Cedex
tél : 03 86 57 88 51 - fax : 03 86 57 93 05
crjbουργogne@wanadoo.fr



5 bis rue du Mûrier - 37000 Tours
tél : 02 47 38 29 34 - fax : 02 47 37 15 77
www.petitfauchoux.com
jazz@petitfauchoux.com

Le jazz dans les régions :

vers l'affirmation d'une politique et
de nouvelles coopérations

par René Rizzardo



Synthèse de la première journée des rencontres du jazz en région
mardi 28 janvier 2003 / Auditorium du Centre Culturel Jean-Jaurès - Nevers

rencontres du JAZZ en région

Auvergne
Bourgogne
Centre

1^{ères} rencontres du jazz en région

journée du mardi 28 janvier 2003

Nevers / Auditorium du Centre Culturel Jean-Jaurès

Rencontres proposées par le centre régional du jazz en Auvergne, le centre régional du jazz en Bourgogne et le Crica jazz région Centre.

Modérateur :

René Rizzardo, ancien directeur de l'Observatoire des politiques culturelles

Avec les contributions de :

- Hubert Debournoux, directeur adjoint d'Equinoxe, scène nationale de Châteauroux et responsable de la programmation jazz,
- Philippe Méziat, directeur du Bordeaux jazz Festival,
- Philippe Mougel, directeur de la Baie des Singes de Courmon,
- Fabrice Thuriot, enseignant-chercheur à la faculté de droit et de science politique de Reims, Champagne-Ardenne (51) / Centre de recherche sur la décentralisation territoriale (CRDT GIS GRALE-CNRS),

Avec la participation de :

- Philippe Bucherer, conseiller musique à la direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne,
- Régis Castro, conseiller musique à la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne,
- Augustin Cornu, président de l'ARIA Centre,
- Joël Forgues, conseiller musique à la direction régionale des affaires culturelles du Centre,
- Frédéric Lombard, chargé des musiques actuelles à la direction régionale des affaires culturelles du Centre

L'intégralité des actes est disponible sur simple demande aux CRJ Auvergne et Bourgogne et au Crica jazz région Centre. Vous pouvez aussi télécharger les Actes et synthèse sur le site du CRJ Auvergne : www.crja.net/jazzenregion.

Le jazz dans les régions : vers l'affirmation d'une politique et de nouvelles coopérations

■ Les centres régionaux du jazz, outils d'un développement annoncé

Nés de dispositifs spécifiques¹, les trois centres régionaux se sont donnés au moins quatre grandes missions communes : être des centres de ressources (ce qui implique un état des lieux fin dans chaque région) ; soutenir et structurer la production et la diffusion ; développer les formations, celle du public, préoccupation présente durant la journée, n'étant pas le moindre défi ; assurer un appui aux projets et aux artistes, y compris et surtout sur le plan administratif. Chacun remplit ces missions, et d'autres, selon son histoire et... ses moyens.

Conçus pour accompagner et soutenir des réseaux de scènes de jazz, promouvoir la formation, les centres auront-ils les moyens de leurs ambitions ? D'autant qu'ils ont aussi un rôle non négligeable à jouer pour appuyer la présence du jazz dans les programmations des scènes nationales et des autres lieux du spectacle vivant car il ne suffit pas, même si certains musiciens ou amateurs le pensent, voire le souhaitent, de disposer de ses lieux propres pour que le jazz « emporte » de nouveaux publics. D'autant qu'il n'est jamais facile de proposer de nouveaux moyens pour une structure, fut-elle régionale et reconnue par les pouvoirs publics, alors que les missions et les lieux ont des besoins propres.

Les centres sont donc condamnés à acquérir une double légitimité, celle du milieu artistique dans toutes ses composantes et sa diversité (cf. l'intervention de Philippe Méziat « Les musiciens de jazz en région. »), celle des collectivités publiques si l'on veut qu'elles assument pleinement une politique du jazz et non seulement l'appui à quelques initiatives, fussent-elles structurantes.

Cette légitimité reposera à la fois sur la proximité des centres avec les artistes, sur leur capacité à assumer leurs quatre missions « clés », car elles sont structurantes dans l'espace régional, sur leur rôle essentiel d'interface entre l'artistique, le politique, l'administratif. Interface d'autant plus légitime que les centres ne redistribuent pas de subventions et ne se substituent pas aux aides directes, même s'ils jouent naturellement le rôle conseil auprès des collectivités.

Les états des lieux de la situation du jazz réalisés par les centres dans chaque région sont à cet égard des outils précieux.

En effet, connaître la réalité fine, complexe, d'un milieu et de son insertion dans un territoire, c'est pouvoir comprendre comment il fonctionne, quels sont les enjeux. C'est pouvoir faire des priorités et agir.

Les apports de la journée, ceux des directeurs notamment, ont bien montré que les centres étaient au cœur des enjeux pour le développement du jazz dans les régions et que leur système de coopération ne leur donnait pas d'exclusivité mais reposait sur des responsabilités spécifiques.

Enfin, on soulignera qu'à la différence des FRAC ou d'autres structures régionales, les CRJ ne relèvent pas d'un modèle proposé par l'Etat dans le cadre d'une politique nationale qui, si elle existe comme le montrera l'intervention d'André Cayot, inspecteur au Ministère de la culture et de la communication, n'est pas assez affichée. Ce qui n'a pas empêché les DRAC, dans les trois régions réunies à Nevers, de jouer leur rôle face, toutefois, à des priorités internes plus impératives.

1. Le contrat Etat-Région en Bourgogne ; à partir d'une mission confiée à l'Association régionale Musique et Danse en Auvergne ; par un contrat régional d'initiatives culturelles et artistiques de la région Centre à un lieu « Le Petit Fauchoux ».



■ Les artistes dans le développement du jazz

Les apports des CRJ, la garantie qu'ils donnent pour une pérennité de l'action, une bonne mise en relation des réseaux, une visibilité accrue de la présence du jazz, ne sauraient remplacer le rôle des artistes, leur volonté d'élargir leur public et de se confronter à d'autres esthétiques. De même ils ne sauraient remplacer le rôle majeur des lieux consacrés tout ou partie au jazz dont l'autonomie est bien réelle, même s'ils trouvent, par eux-mêmes, intérêt et esprit de solidarité à s'insérer dans divers réseaux et dans l'espace régional.

Ce sont les engagements personnels de chacun, selon son statut et à sa manière, qui font la vitalité d'un secteur, sa turbulence aussi avec les ruptures parfois ou les nouvelles rencontres. C'est cette vitalité qui d'une certaine manière justifie la présence des CRJ qui ne sont pas « une fin en soi ». Mais chacun sait que ce type de structure génère de nouvelles initiatives, provoque de nouvelles rencontres, peut même susciter de l'innovation si les missions sont conduites avec discernement et générosité.

Les artistes, les professionnels du milieu ont une part active à prendre pour garantir un bon équilibre entre leurs intérêts propres et leur insertion dans une politique régionale volontariste. Car une politique culturelle est avant tout un acte d'accompagnement d'une vie artistique ancrée dans les initiatives des artistes et de leur environnement proche ; c'est avant tout créer des conditions favorables à la rencontre avec la population autant que les publics, à la confrontation esthétique et culturelle, seule garantie face au risque de routine ou de sclérose.

Il a été beaucoup question des médias, de leur rôle majeur pour découvrir des artistes, appuyer des manifestations, donner de la visibilité au jazz, surprendre l'auditeur éloigné de cette esthétique et créer des envies.

Le lien des médias qui le veulent bien (et ils ne sont pas forcément nombreux) avec les réseaux, les CRJ, est indispensable car ces médias peuvent contribuer à accompagner utilement les mouvements en faveur du jazz dans les régions. C'est cette synergie entre artistes, lieux, médias, CRJ, qui peut porter l'ensemble vers une plus grande reconnaissance.

■ Les formations au jazz et les réseaux d'enseignement de la musique

Si ce thème n'a pas été explicitement développé, la question de la coordination des formations et du rôle des fédérations – en particulier celui de la Fneijma – a été maintes fois soulignée comme un chantier à développer en s'appuyant sur des acquis déjà nombreux.

La question des jeunes a été aussi souvent abordée. Elle renvoie à la présence du jazz dans les écoles de musique publiques ou associatives, à la présence des artistes dans ces structures et au statut donné au jazz par les enseignants et responsables des établissements. Les progrès en la matière, comme l'a rappelé André Cayot, reposent essentiellement, pour des raisons historiques, sur des personnes et sur des relations interpersonnelles.

Une politique en la matière ne peut donc qu'être diversifiée et jouer sur différents leviers, ceux propres au milieu du jazz, ceux de l'enseignement public, celui, tout à fait capital, de l'éducation artistique, même s'il a été rappelé que l'abandon du jazz par les enfants n'était pas toujours évident.

Raison de plus pour en faire une priorité et un axe de travail, que les centres pourraient promouvoir, entre artistes, pédagogues de la musique, enseignants.

Le jazz, « la plus populaire des musiques savantes et la plus savante des musiques populaires », illustre parfaitement le besoin d'alternative à un système d'enseignement musical, trop hiérarchisé, trop chargé du poids de traditions dont l'efficacité même est mise en doute.

Porté par un désir de pratique, l'usager peut vite adhérer à un besoin d'approfondissement des bases pour progresser puis pour se perfectionner. C'est la gestion d'itinéraires à laquelle il faut s'attacher, le passage par l'enseignement spécialisé pouvant être une étape, mais aussi l'accès à une culture musicale et à une pratique, le jazz, qui vont alors enrichir, compléter, voire réorienter, un itinéraire de formation classique.

Les trois centres régionaux pourraient développer, avec les Fédérations, une fonction « d'observatoire des itinéraires de formation » qui éclairerait aussi bien les réseaux propres au jazz que les établissements d'enseignement les plus ouverts et les plus disponibles.

■ Confronter le rôle des collectivités territoriales

Si la décentralisation culturelle est en marche depuis longtemps, tous les champs artistiques ne sont pas pris en compte de la même manière.

L'implication des trois conseils régionaux concernés par la journée de Nevers indique justement une ouverture de ce niveau territorial à des thèmes nouveaux sur lequel il peut agir sans concurrence avec d'autres.

Le rôle d'interface des CRJ est ici décisif. Les régions ne sont pas seulement sensibles « au créneau à prendre », elles sont aussi soucieuses d'irrigation culturelle de leur territoire, c'est leur mission générale rappelons-le, et sont compétentes en matière de formation professionnelle et cherchent des thèmes d'action culturelle pour les lycées où des ateliers de jazz peuvent fort bien se développer.

Par ailleurs, l'interrégionalité, comme l'a démontré Fabrice Thuriot² à l'appui d'exemples extérieurs très parlants, peut être exploitée pour des mises en commun, des circulations plus actives, des formations communes que labelliseront volontiers les régions dans une démarche commune éventuelle avec les DRAC.

2. Enseignant-chercheur à la faculté de droit et de science politique de Reims, Champagne-Ardenne (51) / Centre de recherche sur la décentralisation territoriale (CRDT GIS GRALE-CNRS). Intervention : l'interrégionalité en matière culturelle.

Le jazz dans les régions :

vers l'affirmation d'une politique et de nouvelles coopérations

Les départements sont aussi présents à travers leurs délégations départementales à la musique et à la danse et se sentent concernés, lorsqu'ils ont une volonté culturelle, par la présence pérenne de l'art en milieu rural.

Quant aux villes, elles sont les premiers interlocuteurs des équipes et des lieux et leur rôle, nous l'avons vu, peut être très souvent déterminant. Pour les plus hésitantes, si elles se sentent « embarquées » dans un mouvement plus général, elles seront plus disponibles car moins isolées, bien conseillées, accompagnées.

On le voit, le développement du jazz passera aussi par des stratégies territoriales dont les CRJ sont de fait les artisans, même si chaque collectivité aspire à afficher ses intentions et ses ambitions propres.

■ En conclusion

Tout ce travail engagé, décortiqué, critiqué, souvent validé lors de la journée, contribue indéniablement à capitaliser les expériences, éviter la dispersion et l'isolement, à promouvoir de la coopération, à produire de la visibilité et de la transparence, terme incontournable pour mobiliser l'argent public. Des exemples ont montré que l'on crée progressivement les conditions pour passer des réussites locales à des stratégies régionales de

construction de réseaux, de promotion des lieux et des artistes, de reconnaissance par les pouvoirs publics.

Nous avons vu également que la relation entre les choix artistiques et la nature des publics n'était pas indépassable : des formes de diffusion, des actions éducatives et culturelles présentées à la journée montrent le chemin.

Quant à l'Etat dont la politique nationale manque de visibilité, il est un allié précieux par ses DRAC, mais aussi par les impulsions qu'il peut donner, par son appui aux CRJ, par une attention plus forte aux enjeux de formation, par la promotion nationale du jazz qu'il assure déjà.

Si l'attente à l'égard de l'Etat est forte, constatons que le jazz puise son énergie et sa force dans la qualité de ses artistes, dans les innovations de son organisation, dans son désir de se structurer dans les territoires et de rencontrer de nouvelles populations.

Il est une bonne illustration des acquis de la décentralisation culturelle, de la valeur ajoutée qu'elle génère, des complexités qu'elle suscite.

René Rizzardo, ancien directeur de l'Observatoire des politiques culturelles

“Le jazz puise son énergie et sa force dans la qualité de ses artistes, dans les innovations de son organisation, dans son désir de se structurer dans les territoires et de rencontrer de nouvelles populations” René Rizzardo

« Cette confrontation, ces échanges avec l'ensemble des acteurs venus des trois régions confirment notre souci partagé de la concertation en prise directe avec la réalité du terrain, et de la nécessité d'une réflexion sur nos enjeux communs et respectifs. Ces préalables furent indispensables à la mise en place de projets fédérateurs en Auvergne, en Bourgogne et en région Centre. »

Marc Doumèche
Centre régional du jazz en Auvergne

Roger Fontanel
Centre régional du jazz en Bourgogne

Michel Audureau
Crica jazz région Centre

Conception graphique : Anne Gautherot et Benjamin Stasola

Photographies : © Aït Belkacem

Rencontres proposées par le centre régional du jazz en Auvergne, le centre régional du jazz en Bourgogne et le Crica jazz région Centre.

Coordination : centre régional du jazz en Bourgogne avec la collaboration des équipes du CRJ Auvergne et du Petit Faucheur / Crica jazz région Centre.

Nos remerciements à la ville de Nevers, à l'Ecole nationale de musique de Nevers et au Café Charbon.